



Fédération Régionale des Associations
Contre le Train en zone Urbaine et
pour le Respect de l'Environnement
Salle Millan, Place Honoré de Balzac
69800 SAINT-PRIEST
Tél. : 06.16.81.78.70 / 06.16.81.78.53

Monsieur FILLON
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris

Objet : **Contournement fret ferroviaire de
l'Agglomération Lyonnaise**

Lyon, le 2 février 2009

Monsieur le Premier Ministre,

Vous êtes aujourd'hui à Lyon pour animer le CIACT qui doit décliner le plan de relance de l'économie, territoire par territoire, et annoncer le lancement d'un millier de projets.

A Lyon, entre autres projets, il en est un qui a subi de nombreux rebondissements et de nombreuses modifications au gré des changements politiques : le contournement fret ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (C.F.A.L.).

Au départ voué à permettre le report du fret de la route vers le rail via le développement d'une magistrale écofret dédiée fret, avec qualité garantie et flux massifiés, ce projet est en passe de devenir un projet Lyonnais où la desserte des entreprises locales et les fonctionnalités voyageurs prennent le pas sur le report modal.

Certains voudraient voir ce projet de portée nationale ou européenne, lancé initialement pour le développement durable du fret, se transformer en un projet local de contournement de la gare de la Part-Dieu, d'aide au développement de Saint-Exupéry et de justification du Lyon-Turin voyageurs.

Il est intéressant de noter que le conseil interministériel traitera d'aménagement et de compétitivité des territoires.

Nous pensons que, quel que soit son tracé, le C.F.A.L. contribuera à la compétitivité de la région urbaine de Lyon par le nombre de services de qualité qu'il générera mais que cette compétitivité d'un territoire ne doit pas occulter les enjeux environnementaux nationaux définis dans le Grenelle de l'environnement et dont les modalités pratiques seront arrêtées par la Loi Grenelle 2.

Il nous semble essentiel que vous, Monsieur le Premier Ministre, puissiez rappeler que la compétitivité du fret ferroviaire, comme celle du transport maritime ou fluvial, pour les flux de transit doit être la priorité absolue dans ce type de projet et que les opportunités fonctionnelles ne sont que des options supplémentaires susceptibles de départager différentes hypothèses qui couvriraient l'enjeu principal à égalité.

F.R.A.C.T.U.R.E : Fédération Régionale des Associations Contre le Train en zone Urbaine et pour le Respect de l'Environnement

ADEC de Chaponnay; ADEPT de Toussieu; AIL de Manissieux/Mi-Plaine/La Fouillouse de Saint-Priest;

APACHE de Mions; Halte Bruits et Vitesse de Vénissieux Saint-Priest

Le FER Autrement de Communay, St Symphorien d'Ozon, Sérézin du Rhône, Simandres, Solaize et Ternay ;

Marenes contre les nuisances de Marenes, RESPECT Environnement de Saint Pierre de Chandieu,

Sauvegarde Rive Droite de Loire sur Rhône, St Romain en Gal, Ste Colombe, St Cyr sur le Rhône, Ampuis, Tupins-Semons, Condrieu, Vérin, St Michel sur Rhône, Chavanay, Malleval, Saint-Pierre de Bœuf, Limony, Serrières

Il nous semble également essentiel qu'en tant que spécialiste de droit public, vous veilliez à l'application de l'instruction cadre du 25 mars 2004, mise à jour le 27 mai 2005, relative aux méthodes d'évaluation économique des grands projets d'infrastructures de transport. Aujourd'hui le dossier de consultation que présentent Réseau Ferré de France et la Direction Régionale de l'Équipement ne respecte pas les termes de cette instruction cadre. Il ne permet donc pas de susciter sur des bases transparentes et objectives le débat contradictoire nécessaire à l'émergence de la solution qui présentera le meilleur rapport coût/avantages et pourra ultérieurement être soumise à enquête publique.

Monsieur le Préfet de Région Rhône-Alpes a annoncé par courrier du 12 novembre 2008 que la consultation qui se déroule jusqu'au 15 février préparait le choix **du** fuseau. Vu l'imminence de la décision et le biais induit par le non respect de l'instruction cadre, nous sollicitons auprès de vous mais aussi auprès de Monsieur Borloo un rendez-vous afin de préciser notre position et de montrer que ce projet, plutôt que de servir le développement durable, sera un projet obsolète au moment de sa mise en service.

Nous souhaitons terminer par une précision sur notre fédération et ses motivations sachant que certains vous parleront de nous comme d'un regroupement de nimbystes.

En mai 2003, le ministre de Transports de l'époque a coupé le projet en deux parties en priorisant la partie Nord et laissant ouverte la possibilité de ne pas réaliser d'infrastructure neuve pour la partie Sud et d'utiliser les voies existantes.

Nos associations adhérentes et l'ensemble des citoyens qui nous font confiance auraient pu alors se démobiliser et crier à la victoire puisqu'ils sont, pour l'essentiel, géographiquement concernés par une infrastructure neuve dans la partie Sud.

Sachez qu'au lieu de cela, ils n'ont eu de cesse de se battre pour que le projet se fasse en totalité, le plus vite possible et selon un tracé qui lui procure par construction la meilleure compétitivité par rapport à la route et n'altère pas les possibilités de développement des TER.

Ils étaient encore 1000 à le demander lors de la manifestation que nous avons organisée avec le collectif d'élus PARFER, le 21 janvier à Paris.

PARFER a, le 13 novembre dernier, réuni 800 élus qui ont pris en un même lieu et une même heure une délibération commune pour dénoncer un projet au rabais.

Monsieur le Premier Ministre, ayez comme eux de l'ambition pour ce projet.

Veillez à ce qu'il garde ses enjeux de politique des transports et à ce qu'il ne se résume pas à une commande de tracé.

Nous sommes certains de pouvoir compter sur votre implication dans un dossier qui concerne plusieurs générations et vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Jean-Louis PUCHOL, Président de FRACTURE



F.R.A.C.T.U.R.E : Fédération Régionale des Associations Contre le Train en zone Urbaine et pour le Respect de l'Environnement

ADEC de Chaponnay; ADEPT de Toussieu; AIL de Manissieux/Mi-Plaine/La Fouillouse de Saint-Priest;

APACHE de Mions; Halte Bruits et Vitesse de Vénissieux Saint-Priest

Le FER Autrement de Communay, St Symphorien d'Ozon, Sérézin du Rhône, Simandres, Solaize et Ternay ;

Marennnes contre les nuisances de Marennnes, RESPECT Environnement de Saint Pierre de Chandieu,

Sauvegarde Rive Droite de Loire sur Rhône, St Romain en Gal, Ste Colombe, St Cyr sur le Rhône, Ampuis, Tupins-Semons, Condrieu, Vérin, St Michel sur Rhône, Chavanay, Malleval, Saint-Pierre de Bœuf, Limony, Serrières